

10	11	12	13	14.	15	16	17	18	RETOUR	TOTAL	MARGE D'ERREUR	NET
174	406	300	367	356	154	369	380	367	2873	5980		
162	362	291	345	325	146	348	364	355	2698	5637		
9	1	15	11	13	17	3	7	5				
3	4/5	4	4	4	3	4	4	4	34/35	71/72		
11	7	15	5	13	17	9	3	1				
144	400	282	320	277	138	294	348	343	2546	5197		

ÉVALUATION	PARCOURS	SLOPE
BLEU	67.6	119
BLANC / H	66.0	116
BLANC / F	71.4	125
ROUGE	69.7	119

JOUEUR _____

CERTIFIÉ _____

DATE _____

Poteau blanc : hors limite (pénalité coup et distance)
 Poteau rouge : hasard d'eau latéral (pénalité un coup)
 Poteau jaune : hasard d'eau transversal (pénalité un coup)

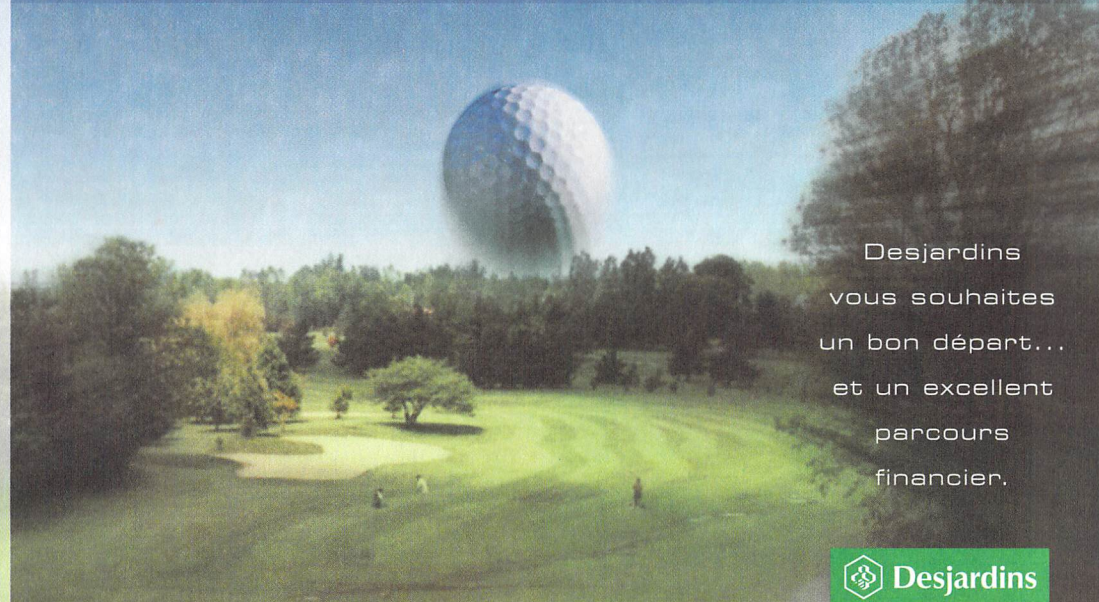


CLUB DE GOLF GODEFROY

- * Remplacez les tourbes;
- * Nivelez les trappes;
- * Réparez les marques de balle;
- * Temps de jeu **4h15** min;
- * Ne retardez pas le jeu;
- * Ne passez pas entre les verts et les trappes de sable avec votre voiturette et laissez votre voiturette motorisée à une distance raisonnable des tertres de départ et des verts ou il n'y a pas de sentier.

Merci et bonne partie

C A R T E D E P O I N T A G E



Desjardins
 vous souhaitez
 un bon départ...
 et un excellent
 parcours
 financier.



TROUS	HRE DÉPART	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER
BLEUS (verges)		520	351	145	349	317	130	451	358	486	3107
BLANCS (verges)		507	330	136	337	291	121	436	331	450	2939
DIFFICULTÉS		6	14	10	8	12	18	16	2	4	
NORMALE		5	4	3	4	4	3	5	4	5	37/37
+0-											
DIFFICULTÉS		6	14	10	4	12	18	16	8	2	
ROUGES (verges)		420	309	127	326	265	112	421	290	381	2651

Si le golf fait partie de vos projets de retraite, préparez le terrain avec votre planificateur financier Desjardins.



CLUB DE GOLF GODEFROY

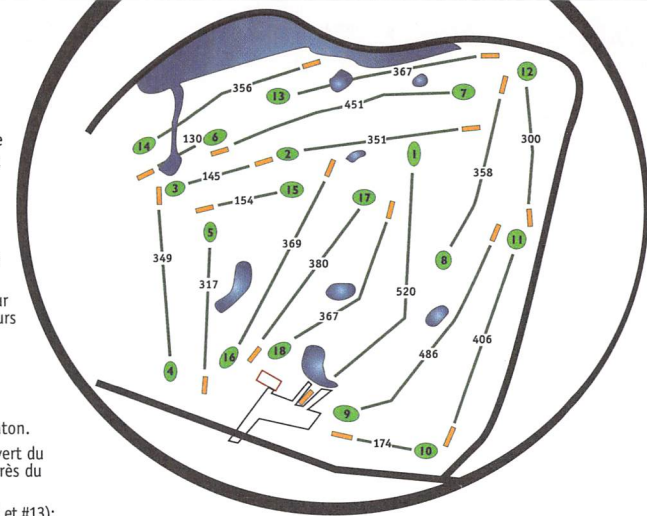
Les règles du golf adoptées par l'Association Royale de Golf du Canada (ARGC) s'appliquent en tout temps, à l'exception des règlements locaux.

Règlements locaux

- 1A Une balle frappant un fil ou une tour peut être jouée sans pénalité.
- 1B Une balle reposant sous ou près d'une tour, à l'intérieur de la ligne blanche, peut être déplacée de 2 longueurs de bâton latéralement à partir de la ligne.
2. Les arrêts-balles des trous #6, #8, #9 et #13 sont des obstructions inamovibles.

Règle 24-2

3. Les arbres marqués ou avec tuteur : 2 longueurs de bâton.
4. Une balle reposant sur ou près du filet à l'arrière du vert du trou #9 peut être jouée sans pénalité dans le cercle près du filet.
5. Les piquets blancs indiquent les **hors-limites** : à droite (#11 et #13); à droite et en arrière du vert (#4, #10 et #12); en arrière du vert (#9 et #14); #1 sur l'allée 18.
6. La montée du #9 entre les lignes est considérée comme allée.
7. Les pierres dans les fosses de sable sont des obstructions amovibles (la règle 24-1 s'applique)
8. Les massifs de fleurs sont considérés comme terrain en réparation, d'où le jeu est prohibé. (règle 25-1 s'applique)



Club de Golf Godefroy inc.

17500, boul. Bécancour, St-Grégoire
Ville de Bécancour, G9H-1A4

Boutique et préposé au départ : (819) 233-2699
Bureau : (819) 233-2255
Fax Bureau : (819) 233-4144